



H2032 Fleuret et Sabre

DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Gymnase GAMILLY 2 Rue Robert Schuman, 27200 Vernon

	Appel	Scratch	Début
M15 Sabre H	9h00	9h30	10h00
M15 Sabre F	9h30	10h00	10h30
M15 Fleuret H	11h00	11h30	12h00
M15 Fleuret F	12h30	13h00	13h30

CONTACT : Maître Benoît RICHARD - Tél : 07 67 18 11 06

Pass' Sanitaire obligatoire

REGLEMENT GENERAL

Le Directoire Technique, sera constitué en début de compétition et tranchera les cas litigieux. Les participants ne sont pas autorisés à faire deux compétitions dans la journée. Les participants ne sont pas autorisés à faire deux compétitions la même journée.

FORMULE

Un tour de poule et tableau avec toutes les places tirées. (Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement en cas de nécessité et selon les circonstances des épreuves.)

INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

Le droit d'engagement est de 10€ par tireur.

Les inscriptions sont à faire sur le site de la F.F.ESCRIME :

<http://extranet.escrime-ffe.fr> Clôture des engagements mercredi 15 Novembre 2021 23h59

LICENCES

La licence 2021 /2022 validée est obligatoire

MATERIELS

Tenue réglementaire aux normes FFE. Les tireurs s'équipent et tirent sous leur propre responsabilité conformément aux normes en vigueur.

ARBITRES

1 arbitre pour 4 tireurs et 2 arbitres pour 9 tireurs inscrits. Sont autorisés à arbitrer : « les arbitres en formation départementale de plus de 18 ans, les départementaux à partir de «M15», les arbitres en formation régionale et de niveau supérieur, les Maîtres d'Armes ».

CONVOCATIONS

Les horaires devront être scrupuleusement respectés par les tireurs sous peine de disqualification.